



Les fiches du Sgen-CFDT

Demande de congé pour Formation syndicale

Voici un modèle de courrier à adresser sur papier libre, **au plus tard 30 jours avant le début de la session** de formation :

- ➔ Au DASEN du Rhône, sous couvert de l'IEN de circonscription, pour les enseignants du premier degré ;
- ➔ Au Recteur / à la Rectrice de l'académie de Lyon, sous couvert du chef d'établissement pour les enseignants du second degré.

Vous remplissez le formulaire ci-dessous, puis vous l'imprimez, le signez et l'envoyez par voie postale. Si vous l'envoyez en pièce jointe avec votre adresse académique (@ac-lyon.fr), il n'est pas nécessaire de le signer.

Une **attestation de présence est remise à l'issue de la session ou de la journée**. Elle est à transmettre au supérieur hiérarchique direct, à la reprise du service.

A [REDACTED], le [REDACTED]

Objet : demande de congé pour formation syndicale

[REDACTED]

Je, soussigné [REDACTED] [REDACTED],

[REDACTED] à/au

[REDACTED], demande à bénéficier d'un

congé pour formation syndicale, en application des dispositions de la loi n° 82-997 du 23 Novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 Juin 1984, en

vue de participer à la session de formation qui se déroulera du [REDACTED], au

[REDACTED] à

[REDACTED],

sous l'égide de l'Institut confédéral d'études et de formation syndicales de la CFDT.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir,

[REDACTED]

l'expression de mes salutations distinguées.

[REDACTED]